

nous allons chercher les meilleurs éléments. En augmentant la qualité d'un climat de plus grande concertation face à un objectif commun, notre gouvernement réussira à atteindre l'objectif qu'il poursuit: celui d'assurer aux générations qui nous suivent une qualité de vie supérieure.

Madame la Présidente, vous pouvez noter que je ne vous parle pas de chiffres comme tels. Je pense que le Budget du ministre des Finances reflète bien autant, sinon davantage, une philosophie de gestion et un positionnement idéologique.

D'ailleurs, madame la Présidente, j'ai déjà eu l'occasion de dire dans cette Chambre que la culture est antérieure à l'économique. Cette affirmation implique aussi qu'un budget réaliste doit être le reflet le plus exact possible de la réalité. De la même façon que la personne humaine ne peut impunément hypothéquer sa santé, sinon elle risque d'être étouffée par ses extravagances, de la même façon une société ne peut indûment emprunter sur son avenir. Il faut que l'organisme rétablisse son équilibre. Il faut que l'individu fasse ses comptes et concilie, ou même réconcilie, son portefeuille psychophysiologique. La nature humaine a des exigences, et personne ne peut y échapper.

Notre société canadienne était rendue au point de non-retour. La machine commençait à s'emballer sous l'impulsion de budgets qui, avant 1984, étaient faits à l'intérieur d'une théorie irréaliste. . . comme si, jamais, le pays n'atteindrait le fond du baril. . . comme s'il n'y avait pas d'arrêt à la croissance pour la croissance.

Eh bien, la sagesse et le réalisme des Canadiens a demandé aux progressistes-conservateurs d'arrêter cette hémorragie. Mais le ministre a dû pendant quelques années vivre avec des engagements passés et composer avec la loi de l'inertie. Avant que la crise n'apparaisse, il a présenté le Budget qui est devant nous, et qui permettra de mettre un point final à la descente, tout en amorçant vraiment l'étape de la remontée.

Madame la Présidente, le Budget peut apparaître sévère. . . mais l'ensemble des Canadiens n'en veut pas moins. C'est un budget du bon sens, dont nous pouvons tous être fiers.

Mme Maheu: Madame la Présidente, je veux remercier l'honorable député de l'opportunité qu'il me donne afin de lui poser quelques questions et qu'il pourrait peut-être m'aider à clarifier, entre autres, pour la gouverne de mes commettants. Je pense que j'ai piqué l'intérêt de tous les députés de cette Chambre la journée que je me suis levée pour demander un octroi pour le réseau Enfants-retour. Finalement, ils ont eu, après quelque six mois, je crois, un octroi pour trois emplois. On parle souvent à la Chambre de *jobs, jobs, jobs*, la création de nombreux emplois. Je ne me souviens pas du montant exact parce que je crois que ce n'est pas tout à fait exact.

Le budget

Quand nous avons parlé de trois emplois dans ma circonscription, c'est trois emplois à temps partiel, ce qui fait en sorte, si on regardait l'emploi sur une période de 12 mois, qu'un seul emploi. Est-ce que l'honorable député d'Outremont pourrait nous expliquer comment il peut défendre la création de tant d'emplois, quand vraiment c'est dans la majorité des cas, je crois, des emplois à temps partiel. Et si on le divise par trois, peut-être qu'on arrive à un vrai chiffre.

M. Hogue: Madame la Présidente, la question que ma collègue de l'opposition soulève est une question intéressante et même importante. Elle est en fait une question fondamentale et elle nous appartient à toutes et tous les députés de cette Chambre. Tous les Canadiens et les Canadiennes, je dirais, ont à prendre position et à travailler afin de pouvoir trouver la et les solutions les plus acceptables à une question de cette dimension. Ma collègue ne s'attend pas que je joue ici le rôle des différents ministres qui, eux, ont le mandat, le devoir et nécessairement l'ensemble des connaissances pour répondre d'une façon précise à la question que vous avez soulevée, de sorte que je dois comprendre que votre question n'est pas précise face à trois emplois à temps partiel dans la circonscription de Saint-Laurent—Cartierville, parce que cette même situation se passe dans la circonscription que je représente, se passe à travers tout le Canada. En effet on retrouve cette préoccupation et cette question précise même à l'université dans les différentes facultés où les demandes de bourses ou de support au travail ne peuvent pas être satisfaits pleinement.

Alors, j'en conclus donc que la question que ma collègue soulève est une question plus générale. C'est pourquoi je me permettais à la fin de mon exposé de dire que c'est une question, et je n'utiliserai pas le mot «idéologie», même si je le dis, mais c'est une question de philosophie. Ou bien nous décidons que nous allons centraliser davantage et qu'une population, qu'on le veuille ou pas, s'associera à une démarche de dépendance. On a vu pendant de nombreuses années au Québec cette théorie du mur à mur. Et on a même vu un ministre des Finances au Québec, qui ayant pendant un certain temps privilégié cette notion de programme mur à mur, décider aussi qu'on ne pouvait pas indûment, impunément et continuellement s'attendre à ce que l'État, le pays ou les provinces puissent avoir les fonds voulus. Cet argent, ces fonds qui sont redistribués doivent provenir des poches des citoyens et des citoyennes du Canada et doivent aussi provenir non pas seulement du porte-monnaie mais aussi du travail que ces personnes-là produisent. En faisant les types de travaux qu'elles font, elles reçoivent une rémunération. Une partie de celle-ci, étant de la taxe, est remise au gouvernement. Elle revient en services. C'est la justice distributive, la distribution à travers le pays qui se joue.